

Journée Internationale de la Femme 8 mars 2019



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'**Union Nationale des Femmes du Maroc**, a officié la Journée Internationale de la Femme le vendredi 8 mars 2019 à l'Académie du Royaume du Maroc à Rabat.

La cérémonie a débuté par la lecture de versets Coranique et l'exécution de l'hymne national, il a été procédé à l'hymne de l'**Union Nationale des Femmes du Maroc** et interprété par des étudiants de l'Université Mohammed V de Rabat à l'occasion de la commémoration de son cinquantième anniversaire.

M. Ahmed Abbadi, membre du Comité d'Ethique de l'**UNFM** a présenté un bref aperçu de l'ouvrage édité en langue arabe, intitulé « **Richesse de la mémoire : Des perspectives prometteuses** », qui célèbre le cinquantième de la création de l'**Union Nationale des Femmes du Maroc** et ses réalisations dans le domaine des droits des femmes.

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem a procédé, à cette occasion, à la signature de ce livre, considéré comme un outil de référence et de consultation par excellence, qui devra participer à la préservation de la mémoire nationale collective, à la consolidation des acquis enregistrés par le Royaume en matière de promotion des conditions de la femme ainsi qu'à entreprendre une réflexion approfondie sur les nouveaux chantiers à venir.

Son Altesse Royale a, ensuite, procédé au lancement d'une nouvelle génération de Centres de Formation tri-disciplinaire (Formation, production, commercialisation), un projet visant à développer des programmes et activités en relation avec la formation ainsi que la création de nouvelles filières et programmes pédagogiques innovants en phase avec les besoins du marché du travail afin de motiver les femmes, les filles et les jeunes en situation de précarité, âgés entre 15 et 30 ans.

La mise en œuvre de ce projet se fera à travers 68 associations régionales qui adhéreront progressivement au projet par le biais des 61 centres de formation de l'Union.

Par la suite, M. Mohamed Rhachi, président de la Chaire académique "Lalla Meryem pour la Femme et l'Enfant", a présenté le plan d'action de cette Chaire, créée conformément aux Hautes Orientations Royales et destinée à garantir un large débat qui répond aux aspirations et préoccupations de la société relatives à la femme et à l'enfant.

M. Rhachi a souligné que le plan d'action de la Chaire porte sur l'étude, à moyen et à court termes, de plusieurs sujets relatifs à la protection de la femme et de l'enfant, à la problématique de la violence à l'égard des femmes, au mariage précoce, à la réhabilitation de la société marocaine et à la protection des enfants en situation de précarité.

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem a, ensuite, suivi des explications, présentées par le wali, coordonnateur national de **l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)**, M. Mohamed Dardouri, concernant le projet « **Dar Al Korb** », lancé par **l'UNFM** le 08 mars 2018 en tant que structure de proximité visant à promouvoir l'inclusion, l'écoute sociale et le développement de systèmes de protection sociale pour les femmes et les enfants.



Ainsi, dans le cadre de cette initiative, un premier projet pilote **Dar Al Korb** « Nzalet Laâdam » sis dans la province de Rhamna sera étendu par la suite à toutes les régions du royaume par l'**Union Nationale des Femmes du Maroc**.

Cet espace vise à assurer la proximité, l'inclusion et l'équité sociale des citoyennes et citoyens et cible tout particulièrement les personnes en situation de précarité en milieu rural et périurbain afin de bénéficier des services sociaux, médicaux, éducatifs et judiciaires de base.

En outre, M. Mohamed Abdennabaoui, procureur général du Roi près de la Cour de cassation, a présenté à **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem** le projet de mise en place d'une plateforme d'écoute, de soutien et d'orientation pour les femmes et les jeunes filles en situation de précarité.

La ligne téléphonique qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de l'**Union Nationale des Femmes du Maroc** visant à promouvoir les droits des femmes et des jeunes filles et à les protéger contre toutes formes de violences est accessible 24h/24 et 7j/7.

L'Union mobilise à cet effet, des sociologues et des psychologues qui reçoivent les appels émanant des femmes et des jeunes filles précarisées victimes de violences pour les orienter vers les services concernés en fonction de chaque situation, soit auprès de la Présidence du Ministère Public, des services relevant de la Sûreté Nationale, ou de la Gendarmerie Royale.

Cette ligne téléphonique a également une finalité d'orientation, à travers l'accompagnement concernant les possibilités d'emploi, d'apprentissage, de

formation professionnelle, de création d'entreprise ou des projets d'activités génératrices de revenus aussi bien sur le plan local que régional.



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem a reçu, à cette occasion, les représentantes des associations de femmes africaines, en présence de l'ambassadeur, directeur de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), M. Mohamed Methqal. Cette audience témoigne de l'ancrage constant du Maroc dans son Continent.

Par la suite, Mme Chams Doha Alaoui Ismaili, présidente de l'association régionale de l'**UNFM** Salé, et M. Mohamed Dardouri ont présenté à **Son Altesse Royale** les initiatives entreprises par l'association régionale de l'Union au niveau de la ville de Salé. Cela concerne l'aménagement du terrain de proximité "Al Hanae" au quartier Sidi Abdellah. Un projet qui bénéficiera aux femmes et aux jeunes filles de la région, leur offrant un cadre propice pour la pratique des sports d'équipe.

Il s'agit aussi de l'acquisition de bus de transport scolaire au profit de la commune Ameer. S'inscrivant dans le cadre des efforts de lutte contre la déperdition scolaire chez les enfants, cette initiative, ouverte à d'autres partenaires, a été concrétisée dans le cadre d'un partenariat entre l'**INDH** et la **Fondation Mohammed V pour la Solidarité** qui a fait don de cinq bus.

Ce don de la **Fondation Mohammed V pour la Solidarité** illustre l'intérêt qu'accorde cette institution, sous l'impulsion de **Sa Majesté le Roi Mohammed**

VI Que Dieu le Glorifie, à l'épanouissement de la femme et de la jeune fille. **Sa Majesté** a veillé à doter ces couches sociales des formations nécessaires afin qu'elles puissent poursuivre leurs parcours éducatifs et scolaires dans les meilleures conditions et qu'elles prennent pleinement conscience de leurs rôles au sein de la société.



À la fin de cette cérémonie, des photos commémoratives ont été prises par **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem** avec les participants à la cérémonie de célébration de la Journée Internationale de la Femme.